



## Ministère de la Communauté française

### Profil de fonction

#### **Intitulé de la fonction**

Attaché expert - Ingénieur industriel « Techniques spéciales» (H/F)

#### **Références**

C3 II TS ARLON  
C3 II TS LIEGE  
C3 II TS NAMUR  
C3 II TS BRUXELLES  
C3 II TS MONS

**Procédure mise en œuvre**  
Appel externe à candidature

### Conditions d'accès

- Cet emploi est accessible aux ressortissants de l'espace économique européen.
- Être en possession du/des diplôme(s) requis ou de leur équivalence reconnue par le service de l'équivalence des diplômes de la communauté française au moment de la candidature.

### Contexte de la fonction

- **Entité administrative :** Administration générale de l'Infrastructure
- **Service concerné :** Direction générale des Infrastructures
- **Contexte budgétaire :** Emploi issu de l'enveloppe des départs définitifs

### Conditions de travail

- **Niveau :** 1
- **Catégorie :** Expert
- **Echelle barémique :** 100/1
  - *Traitement annuel brut indexé minimum : 32.985,89 €*
  - *Traitement annuel brut indexé maximum : 50.791,51 € (à l'index du 1/6/2011)*
- **Emploi :** Contrat à durée indéterminée dans l'attente d'un recrutement statutaire
- **Régime de travail :** Temps plein
- **Lieu de travail :** des emplois sont vacants à Arlon, Liège, Namur, Bruxelles, Mons.

## **Avantages possibles**

- Gratuité des transports en commun pour les déplacements domicile-travail.
- Assurance hospitalisation.
- Titres-repas d'une valeur de 6,6 € par jour presté(avec retenue de 1,24 €).
- Pécule de vacances et prime de fin d'année.
- Horaire de travail variable (arrivée entre 07h30-09h00 et départ entre 16h00-18h30).
- Ordinateur portable.
- GSM de fonction.
- Remboursement des frais de déplacement au taux kilométrique en vigueur pour les agents de la Communauté française, des frais de séjour sont prévus.
- Assurance-Omnium pour les déplacements liés à la fonction uniquement.

## **Contenu et objectifs de la fonction**

- **Contexte de service** : l'Administration générale de l'Infrastructure est, notamment, chargée de gérer l'ensemble des constructions, infrastructures et équipements administratifs, scolaires, culturels, sportifs et d'aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les immeubles lui appartenant en propre et d'assurer l'entretien du propriétaire.  
Son objectif est de fournir les infrastructures les mieux adaptées aux besoins des occupants et de gérer le patrimoine immobilier dans le respect d'une enveloppe budgétaire préétablie.  
Le Service général des Infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles est composé d'une administration centrale et de 6 services extérieurs qui gèrent, chacun, les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles situés sur le territoire de la province concernée.
- **Objectifs de la fonction** : placé sous la responsabilité du Directeur de la Direction, l'ingénieur prend des responsabilités à différents niveaux afin d'assurer le suivi et/ou la réalisation des études et des chantiers tant sur un plan technique que financier.

- **Tâches et actions** :

**Tâche** : agir en qualité de chef de projet dans le domaine des travaux concernant les techniques spéciales : installations électriques, électromécaniques, câblage téléphonie et data, chauffage central, climatisation et ventilation, protection contre la foudre, alertes incendie, protection anti-intrusion, ascenseurs, etc.

**Actions** :

- réaliser, coordonner ou gérer les études afin de préparer la réalisation des travaux ;
- concevoir et établir les cahiers spéciaux des charges avec plans et métrés récapitulatifs relatifs aux travaux lorsque ceux-ci ne sont pas confiés à des bureaux d'études extérieurs ;
- assurer la gestion financière du projet, l'établissement du budget nécessaire, l'approbation des états d'avancement et la budgétisation des éventuels surcoûts ;
- rechercher et choisir les solutions techniques appropriées ;
- calculer le dimensionnement des installations à réaliser ;
- procéder au lancement et à l'attribution des marchés ;
- vérifier et approuver les projets ;
- établir les conventions (occupation, auteur de projet, . . . ) ;
- établir des rapports, des notes justificatives à la hiérarchie, aux ministres, à l'Inspection des Finances, . . . ;
- coordonner l'intervention des différentes parties intervenantes (autorités administratives, organismes de contrôle, bureaux d'études, entreprises, occupants, voisins, etc. ;
- superviser les dossiers dont l'étude est confiée à des bureaux d'études extérieurs ;

- prendre les contacts avec les représentants des occupants afin de définir leurs besoins et d'évaluer leurs problèmes compte tenu de divers paramètres tels que notamment les spécificités liées au secteur d'activités, aux utilisateurs, à la destination. . .
- établir et transmettre les rapports à la hiérarchie concernant l'état d'avancement des missions/projets, les difficultés ou problèmes éventuels ;
- suivre l'évolution des nouvelles technologies et des réglementations en matière de matériaux, de techniques d'utilisation et de mise en œuvre de nouveaux produits ;
- suivre l'évolution des normes de sécurité.

**Tâche :** agir en qualité de fonctionnaire dirigeant dans le domaine des travaux concernant les techniques spéciales : installations électriques, électromécaniques, câblage téléphonie et data, chauffage central, climatisation et ventilation, protection contre la foudre, alertes incendie, protection anti-intrusion, ascenseurs, etc.

**Actions :**

- réaliser le contrôle de l'exécution des travaux afin de vérifier si les travaux ont été réalisés selon les règles de l'art et en conformité avec le cahier spécial des charges ;
- assurer le rôle d'interlocuteur de l'entreprise conformément aux prescriptions du Cahier général des charges (Arrêté royal du 26/09/1996 – Moniteur belge du 18/10/1996 – article 1<sup>er</sup> de l'annexe à l'Arrêté royal) ;
- organiser et participer à des visites de chantiers et des réunions ;
- rédiger des procès-verbaux (de réunions, de constat, de réceptions provisoire et définitive) ;
- assurer le suivi et la vérification des contrôles réalisés par les contrôleurs de travaux ;
- assurer la motivation et l'assistance des contrôleurs lors du contrôle de l'exécution de travaux complexes, la gestion ou l'assistance de leurs tâches quotidiennes ;
- déléguer et coordonner les tâches des collaborateurs techniques de niveau 2+ et 2 ;
- calculer les décomptes ;
- suivi des contentieux.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette fonction, veuillez contacter une des personnes de référence ci-dessous : Monsieur Jean-Luc FOURMY – 02/413 23 32 – [jean-luc.fourmy\(at\)cfwb.be](mailto:jean-luc.fourmy(at)cfwb.be)

**Diplôme requis**

- Etre détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long dans l'une des catégories suivantes :
  - Catégorie technique :
    - Sciences industrielles – Finalité électricité
    - Sciences industrielles – Finalité électromécanique
    - Sciences industrielles – Finalité mécanique (option thermie)
    - Sciences industrielles – Finalité automatisation

**Position dans l'organigramme**

- Cette fonction n'est pas amenée à gérer une équipe.

**Expérience(s) professionnelle(s)**

- L'expérience professionnelle utile à la fonction pourra être valorisée.

## **Connaissances spécifiques**

- Connaissance en informatique : WORD, EXCEL, OUTLOOK ;
- Connaissance suffisante des techniques électriques à courants forts et faibles pour les bâtiments ;
- Connaissance suffisante du R. G. I. E. (Règlement général des Installations électriques) : régimes de Neutre, calculs des sections de câbles, des courants de court-circuit, degrés de protection, . . . et des principales techniques et réglementations en matière d'éclairage ;
- Connaissance technique dans le domaine des techniques spéciales ;
- Connaissance en matière de production, de distribution et d'émission de chaleur ; en matière de caractéristiques thermiques des bâtiments, du confort thermique de l'environnement intérieur, de la consommation énergétique ; des systèmes de chauffage et de la régulation automatique ; des systèmes de ventilation ; de l'acoustique ;
- Connaissance de la législation pertinente (prévention incendie, bien-être au travail, coordination sécurité sur les chantiers, normes belges et européennes, etc. ou être disposé à en acquérir la connaissance à court terme ;
- Une connaissance de la législation sur les marchés publics et du cahier général des charges des marchés publics d'application constituerait un atout supplémentaire ;
- La connaissance d'un logiciel en dessin (AUTOCAD, ARCHICAD, ...) constituerait également un atout supplémentaire.

## **Compétences génériques**

- Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs, de contrôleurs de travaux et de collaborateurs administratifs ;
- Capacité à s'adapter, à apprendre et à s'auto-développer ;
- Capacité à prendre rapidement des décisions adaptées sur base d'informations correctes ;
- Capacités d'organisation ;
- Capacité à diriger des réunions ;
- Capacité à négocier et à faire valoir l'intérêt général ;
- Capacité à communiquer tant oralement que par écrit ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de la collaboration et du partage des connaissances ;
- Ouverture au changement et intérêt pour l'apprentissage continu de nouvelles aptitudes et connaissances en fonction des besoins professionnels ;
- Faire preuve de fiabilité.

## **Pour postuler**

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **19/02/2012** inclus.

Cet emploi est uniquement accessible aux ressortissants de l'espace économique européen.

Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra mentionner la référence C3 II TS suivie de la/les localisation(s) qui vous intéressent ainsi que comporter :

- Un curriculum vitae actualisé, faisant mention de votre nationalité.
- Une lettre de motivation, faisant mention de la référence sus-mentionnée.
- Une copie du diplôme.
- Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme (pour l'obtenir: 02/690.89.00 Service des Equivalences).

Les dossiers de candidature seront adressés à Madame Julie DETHAYE.

- Soit à l'adresse suivante :

Ministère de la Communauté française  
Direction générale du Personnel et de la Fonction publique  
Service des Ressources humaines  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles

- Soit par mail : [emploi.mcf\(at\)cfwb.be](mailto:emploi.mcf(at)cfwb.be) en mentionnant la référence C3 II TS + localité.

**Sur la base des lettres de motivation, des curriculum vitae et du nombre de candidatures recevables, le jury de sélection pourra limiter le nombre de candidatures.**



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES